



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 novembre 2017

Le 21 novembre 2017, les membres de l'association Graines de Colibri se réunissent en assemblée générale ordinaire, salle Emile Auvray à Dourdan (91410). L'Assemblée Générale Ordinaire commence à 20h25.

### Présents

18 membres sont présents et 4 membres sont représentés parmi les 31 membres de l'association s'étant acquittés de leur cotisation pour 2017-2018. Le quorum de 50% est donc atteint pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse statuer. Le détail des membres présents et représentés figure dans la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

Deux anciennes membres qui n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion sont présentes sans participer aux votes.

### Ordre du jour

L'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et Approbation du Rapport moral et d'activité 2017 de l'association,
- Lecture et Approbation du Rapport financier 2017 de l'association,
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Désignation de la trésorière et trésorière suppléante,
- Pouvoir à la trésorière pour les opérations bancaires,
- Changement de l'adresse postale de l'association.

#### **1<sup>ère</sup> Délibération : Présentation et approbation du rapport moral et d'activité**

Virginie Mazoyer présente le rapport moral et d'activité de l'association, corédigé par plusieurs membres de l'association, qui est annexé à ce document.

*Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.*

#### **2<sup>ème</sup> Délibération : Présentation et approbation du rapport financier**

Martine Leproust présente le rapport financier de janvier à août 2017 de l'association :

##### **Bilan financier de janvier à fin août 2017 :**

Solde en caisse au 31/08/2017 : 391.47 € (remis 200.00 en banque depuis)

Solde créditeur en banque au 31/08/2017 : 1045.20 € (ok avec le relevé crédit agricole)

Soit un total disponible de : 1438.67 €

##### **Détail des Ressources :**

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017, le montant des adhésions encaissé est de 520.00 €.

Ventes de livres : 76.00 € (mais dont 53.20 sont dûs à Colibri ; en attente de facture).

Recette de l'atelier Dépann couture 6.40 €.

### Détail des Dépenses

Hébergement du site internet : 125.80 €

Assurance pour 2017 : 191.42 €

Don à Colibris : 50.00 €

Il reste à reverser à Colibris la part sur la vente de livres 70% de 76.00 € soit 53.20 €.

*Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.*

### **3<sup>ème</sup> Délibération : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Julie Lebreton et Martine Leproust présentent leur démission du Conseil d'Administration. Aucun autre membre ne souhaite rejoindre le Conseil d'Administration.

Le nouveau Conseil d'Administration de l'association est donc composé de : Françoise Lemerrier, Virginie Mazoyer, Marie Pettini, Jocelyne Relativo, qui s'engagent jusqu'à la prochaine Assemblée Générale d'octobre ou novembre 2018.

L'Assemblée Générale désigne Virginie Mazoyer comme trésorière de l'association pour remplacer Martine Leproust.

Personne ne se propose pour reprendre la coordination de la communication suite au départ de Julie Lebreton.

*Cette délibération est approuvée à l'unanimité.*

### **4<sup>ème</sup> Délibération : Mise à jour des signataires à la Banque**

L'Assemblée Générale retire le pouvoir à Martine Leproust et le donne à Virginie Mazoyer (en plus de Marie Pettini et Jocelyne Relativo) pour effectuer les opérations suivantes au nom de l'association :

- effectuer des retraits et des dépôts sur le compte bancaire de l'association,
- endosser et émettre des chèques sur le chéquier de l'association,
- retirer tous carnets de chèques,
- demander tous documents bancaires relatifs au fonctionnement du compte de l'association,
- effectuer tous règlements nécessités par le fonctionnement de l'association.

*Cette délibération est approuvée à l'unanimité.*

### **5<sup>ème</sup> Délibération : Changement de l'adresse postale de l'association**

L'assemblée générale choisit de modifier l'adresse postale de l'association pour des raisons pratiques chez Marie Pettini au : 2, allée des Ombelles – 91410 Dourdan. Cette adresse figurera sur les prochains bulletins d'adhésion de l'association.

*Cette délibération est approuvée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 21h15.